

**Décret N°2014/403 du 13 octobre 2014
portant nomination du Directeur Général de
l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique
de Douala (HGOPED)**

Le Président de la République, décrète:

Article 1^{er}. - Monsieur MBOUDOU Emile Téléphore est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé directeur général de l'hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Article 2 - L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 13 octobre 2014
Le Président de la République,
(é) Paul BIYA**